

Inscriptions des entrants en
2nde BAC PROFESSIONNEL et 1^{ère} année de CAP EPC

➤ Inscription le

MERCREDI 1^{er} JUILLET 2026
de 7h30 à 18h30

dans le patio de l'administration du lycée du Mont Blanc René Dayve
(IMPORTANT : venir avec le dossier complet et les photocopies faites)

Présence OBLIGATOIRE des élèves
pour l'essayage des vêtements professionnels

I. Récapitulatif des pièces à fournir pour le dossier d'inscription :

	La fiche d'admission
	La fiche de renseignement famille et le consentement pour l'étude du droit à la bourse (obligatoire) + La photocopie de livret de famille (partie parents et enfant)
	La fiche intendance
	Un R.I.B
	Fiche urgence + photocopie complète du carnet de vaccinations
	Le bulletin d'adhésion à la Coopérative Scolaire + espèces ou virement ou chèque (<i>Inscrire le nom et prénom de l'élève au dos du chèque</i>) d'adhésion de 10 € à l'ordre de la <u>Coopérative scolaire du Mont Blanc René Dayve</u>
	Le bulletin d'adhésion à la MDL + espèces ou chèque (<i>Inscrire le nom et prénom de l'élève au dos du chèque</i>) d'adhésion de 10 € à l'ordre de la <u>Maison du Lycée du Lycée du Mont Blanc René Dayve</u>
	Demande d'internat - Joindre une lettre de motivation et une photo d'identité
	La carte PASS REGION à faire AVANT LE MERCREDI 8 JUILLET et demander la livraison de la carte au LYCEE DU MONT BLANC RENE DAYVE (voir notice jointe au dossier) Chaque élève s'inscrit sur le site : passregion.auvergnhonealpes.fr

II. Le dossier pour le paiement des stages documents à joindre :

	L'attestation complétée et signée
	La photocopie de livret de famille (partie parents et enfant)
	1 RIB (celui de la personne qui bénéficie de l'indemnisation ou celui de l'élève s'il est majeur)
	La photocopie des pièces d'identités des parents et du jeune

III. TRANSPORTS SCOLAIRES :

À la rentrée 2026, les élèves pris en charge par la Région pour le transport scolaire bénéficieront des avantages de l'abonnement **Scolaire+ Mobilité Région**, lancé en 2025. Cet abonnement permet d'emprunter **les transports scolaires et de voyager gratuitement et de manière illimitée sur l'ensemble du réseau La Région Vous transporte*** (modalités sur le site laregionvoustransporte.fr). **Il est valable du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.**

L'inscription est obligatoire et doit être faite chaque année sur le site laregionvoustransporte.fr rubrique transport scolaire y **compris en cas de renouvellement**. Les élèves qui demandent une aide pour absence partielle ou totale de transport ou qui préfèrent une bourse (élèves internes), doivent également s'inscrire au transport scolaire.

Pour la rentrée 2026 les inscriptions sont **du 2 juin au 19 juillet 2026**.

Si nécessaire la centrale d'appel **Allo la Région vous transporte au 04 8000 7000** est à la disposition des familles pour apporter toutes les informations complémentaires.

En vous remerciant pour votre collaboration et pour le relai que vous pourrez assurer auprès des familles et des élèves. En cas de questionnement ou de difficultés, je vous invite à contacter vos interlocuteurs habituels au sein des antennes régionales.

* sous réserve de l'achat d'un titre Scolaire + à 0€ pour chaque trajet TER ou Car Région Express

<https://www.laregionvoustransporte.fr>